

LE PLUS CÉLEBRE DES RÉVOLUTIONNAIRES AVIGNONNAIS : JOURDAN COUPE-TÊTE Histoire et légende

Mathieu Jouve, plus connu sous le nom de Jourdan dit Coupe-tête, est, sans contredit, le plus célèbre des acteurs de la Révolution avignonnaise, un des rares individus dont le nom éveille encore quelques échos (toujours défavorables) non seulement dans la région mais même au plan national.

Il est vrai que, sans en être toujours la vedette principale, Jourdan n'en a pas moins été un acteur très en vue dans les différents épisodes de la Révolution avignonnaise, au point que l'y suivre pas à pas équivaudrait presque à en faire un récit quasi continu, au moins à partir de juin 1790, date à laquelle il apparaît pour la première fois au premier plan ¹.

En février 1790, les manifestations du parti patriote et les menaces de l'assemblée des corporations qui tient ses séances dans la chapelle du couvent des Grands Carmes, à la Carreterie, ont obtenu la démission des consuls et du conseil de ville ; ils ont été remplacés en mars par une municipalité élue sur le modèle français et les patriotes y ont placé leurs principaux chefs. Mais Jourdan n'en fait pas partie ; il est vrai que, à ce moment-là, c'est encore un immigré de fraîche date puisqu'il est probable qu'il n'est venu s'installer à Avignon, dans le quartier de la Carreterie, comme marchand de grains, fourrage et garance, qu'à l'automne 1789. Par ailleurs, ce ne sont pas ses qualités intellectuelles et ses dons d'administrateur qui peuvent lui servir de recommandation pour être admis parmi les édiles : sans être analphabète comme on l'a parfois prétendu, Jourdan n'a jamais particulièrement brillé par son intelligence ; mais il a d'autres capacités qu'il va pouvoir exprimer pleinement dans les troubles qui éclatent en juin 1790.

Depuis le mois de mai, le conflit entre patriotes et aristocrates s'était

1. Pour un récit d'ensemble de la Révolution avignonnaise, nous nous permettons de renvoyer à notre propre « *Histoire de la Révolution d'Avignon* » paru chez Aubanel, Avignon, 1986 : la vie de Jourdan fait l'objet d'un opuscule de C. TAVERNIER intitulé simplement « *Jourdan Coupe-tête* », Yssingaux, s.d.

envenimé. Le 27 mai, la pendaison symbolique, pendant la nuit, d'un mannequin revêtu des insignes d'officier municipal, portant, épinglée sur la poitrine, une condamnation burlesquement injurieuse contre le maire et ses adjoints, avait mis le feu aux poudres. Quatre individus accusés de ce forfait avaient été jetés en prison² mais, puisqu'aucune preuve formelle n'avait pu être fournie contre eux, le parti aristocrate réclamait avec vigueur leur libération que la municipalité refusait et la libération était extrême.

Pour impressionner leurs adversaires, les patriotes avaient fait appel aux paysans de Morières et de Montfavet ; dans la nuit du 7 au 8 juin, au nombre de 2 ou 300, ils avaient envahi la ville, armés de faux, de fourches et de fusils et ils avaient parcouru les rues pendant toute la journée du 8 en semant la terreur par leurs mines farouches et leurs menaces de mise à sac. A leur tête, on a particulièrement remarqué deux meneurs : l'aubergiste Molin et Jourdan. Dans la nuit du 9 au 10, le même Jourdan accompagné d'un groupe armé, a tenté de se faire livrer les quatre prisonniers enfermés dans les prisons du Palais des Papes, le Fort comme on dit alors, en utilisant une lettre prétendument signée du colonel de la garde nationale. Mais les geôliers qui ont décelé la supercherie, ne se laissent pas abuser et refusent d'ouvrir les grilles. Ce coup de main manqué et les injures dont Jourdan s'est rendu coupable envers le lieutenant-colonel de la garde, Sabin Tournal, lui valent le lendemain matin, une sévère admonestation de la part du Comité militaire qui lui enjoint de quitter immédiatement l'uniforme de la garde nationale et de se tenir tranquille désormais.

Mais, dans l'après-midi du même jour, 10 juin, Jourdan, se fait remarquer de nouveau lorsque s'affrontent, les armes à la main, le camp des patriotes et celui des aristocrates dont les tenants occupent l'hôtel de ville : il est un des chefs de ceux qui, avec la complicité de la garde du vice-légat, se rendent maîtres du Fort et assurent ainsi la victoire de leur parti. Le lendemain, on le retrouve encore parmi les meneurs de la foule qui, sur la place du Palais, fait pendre par le bourreau quatre « aristocrates »³ arrêtés pendant la nuit, en dépit des appels au calme et à la clémence lancés par la municipalité, le vice-légat et le maire d'Orange venu tenter d'interposer sa médiation.

Depuis lors, Jourdan est connu comme un des agitateurs populaires parmi les plus redoutables du quartier qu'il habite et qui est le foyer de la Révolution avignonnaise : la Carreterie, mais il ne retrouvera un rôle de premier plan qu'au printemps suivant. En avril 1791, il est un des commandants de l'armée qui, sous les ordres du chevalier Patrice, affronte les troupes de l'Union de Ste-Cécile, la rivale et l'adversaire de la fédération

2. Les frères CHAUFFARD, l'abbé OFFRAY et le taffetassier AUBERT.

3. Le marquis de ROCHEGUDE, l'abbé OFFRAY, AUBERT, puis, dans l'après-midi, le marquis d'AULAN.

qu'Avignon a constituée autour d'elle depuis le 7 février, pour demander la réunion du pays à la France. En dépit du succès remporté à Sarrians, le 19 avril, le comportement de Patrice fait naître des soupçons sur sa loyauté. Convaincu d'avoir laissé échapper un prisonnier de marque, de Tourreau, contre une grosse rançon, il est sommairement condamné et abattu par ses propres hommes et c'est Jourdan qui, à sa place, prend le titre de général de l'armée dite de Vaucluse et, à partir du 23 avril, dirige le siège de Carpentras.

Dans l'exercice de ces fonctions militaires, Jourdan accroîtra considérablement sa renommée déjà grande. Le comportement de pillards de ses hommes qui mettent en coupe réglée les campagnes du Comtat leur vaudra rapidement l'appellation de « brigands » mais, comme jadis les « gueux » des Pays Bas, ils reprendront par défi ce sobriquet injurieux et ils s'appelleront eux-mêmes les « braves brigands de l'armée de Vaucluse ». La réputation épouvantable de ces soudards qui terrorisent les populations et dont la sauvagerie va parfois jusqu'au cannibalisme⁴ rejaillit évidemment sur leur chef qui ne fait rien, au contraire, pour dissocier son propre comportement de celui de ses hommes.

Au cours de ce siège, Jourdan, soutenu et excité par la faction la plus révolutionnaire des patriotes, entre en conflit de plus en plus marqué avec la municipalité d'Avignon dont le maire, Richard, est un modéré qui désapprouve l'entreprise guerrière contre Carpentras et les dépenses considérables qu'elle entraîne. Les relations entre l'armée de Monteux et ceux qui sont restés à Avignon sont tellement tendues en mai que les bourgeois de la ville redoutent le retour dans leurs mœurs de cette horde dont Jourdan est le général redouté et menaçant. Pourtant, une fois la paix rétablie, par l'entremise des médiateurs envoyés par la France⁵, en juin 1791, il faut bien se résigner à laisser rentrer chez eux les « braves brigands de l'armée de Vaucluse » qui, le 29 juin, font dans la ville, une entrée qui ressemble à un cortège de vainqueurs.

Bien qu'ils aient été officiellement démobilisés et que Jourdan lui-même ait été contraint par le médiateur français, l'abbé Mulot, de quitter ses épaulettes de général, ces anciens soldats de l'armée de Monteux qui ont conservé leurs armes continuent de terroriser la ville. Ils s'opposent violemment à la municipalité en réclamant le payement immédiat de la solde très élevée de quarante sols par jour qui avait été promise lors de leur entrée en campagne. En dépit des efforts des médiateurs français, les rapports entre les patriotes extrémistes amis des « brigands » et la municipalité Richard

4. Dans son rapport devant l'Assemblée nationale législative, en novembre 1791, l'abbé MULOT, un des médiateurs envoyés par la France, fait état d'un tel acte d'anthropophagie commis en juin. Les « brigands » auraient arraché le foie d'un de leurs ennemis carpentrassiens pour le faire cuire et le manger.

5. L'abbé MULOT, VERNINAC SAINT-MAUR et LESCENE des MAISONS.

deviennent rapidement intolérables. Alors que les édiles songent à chercher refuge en France pour échapper aux violences de leurs ennemis, ceux-ci, le 17 août, s'emparent du Fort où Jourdan, qui a repris ses épaulettes de général, s'établit en maître. Le 21 août, lui et ses amis, par un coup de force, renversent la municipalité dont plusieurs membres sont jetés en prison et la remplacent par six administrateurs provisoires. Jourdan est confirmé officiellement dans ses fonctions de commandant de la forteresse.

Quelques semaines plus tard, Jourdan atteignait le sommet de sa célébrité avec le drame qui allait faire connaître ce personnage dans toute la France et même au-delà des frontières : son nom reste en effet indissolublement lié à cet épisode connu sous l'appellation de « massacre de la Glacière ». Dans la nuit du 16 au 17 octobre 1791, en représailles du meurtre du patriote Lescuyer, dans l'église des Cordeliers, par une foule excitée par un prétendu miracle (une Vierge qui pleurait) et par des bruits alarmants répandus au sujet des malversations du parti au pouvoir depuis le 21 août, une soixantaine de personnes dont une douzaine de femmes, furent sauvagement assommées et tuées dans les prisons du Palais. Leurs cadavres furent ensuite jetés dans les latrines de la tour dite de la Glacière, d'où l'appellation donnée désormais à cette tragédie. Jourdan, commandant du Palais fut immédiatement dénoncé comme un des principaux responsables, voire comme un des organisateurs des massacres. En fait, les témoignages recueillis quelques semaines plus tard, en novembre et décembre, lors du procès ouvert contre les auteurs de ces crimes, semblent montrer que, non seulement il n'a pas participé physiquement à la tuerie, mais qu'il aurait même essayé discrètement de sauver la vie de certains prisonniers. Mais même si, débordé par les événements, il s'est contenté de laisser libre cours à la fureur de ses redoutables séides, il portera désormais, devant la postérité, la culpabilité de cette tragédie qui a très vivement choqué l'opinion. Plus d'un an avant les fameux massacres de septembre, à Paris, les Français n'avaient encore connu rien de semblable et le récit des événements d'Avignon souleva l'horreur.

Après l'entrée des troupes françaises, le 7 novembre, dans la ville d'Avignon devenue officiellement partie intégrante du royaume depuis le 14 septembre, les auteurs du massacre ne tardèrent pas à être décrétés d'arrestation. Jourdan avait failli subir un mauvais parti des mains des soldats français indignés par l'épouvantable charnier qu'ils venaient de découvrir mais il avait réussi à s'échapper. Il fut cependant repris le 10 novembre, par un peloton de cavaliers lancés à sa poursuite qui parvinrent à le rejoindre sur le territoire de Bédarrides, alors qu'il tentait de passer la Sorgue à gué avec sa jument. Un procès fut ouvert officiellement contre les responsables des massacres de la Glacière à partir du 10 décembre. Leur condamnation, pratiquement inévitable, en raison des témoignages accablants recueillis contre eux, risquait d'éclabousser tous les patriotes du Midi dont ils avaient été les alliés et les amis et qui les avaient aidés à

reprendre le pouvoir, dans l'été de 1791. Aussi, pour sauver la situation, les députés de la gauche parvinrent-ils, en mars 1792, à faire étendre jusqu'au 8 novembre 1791, l'amnistie votée pour couvrir les délits et les crimes, en rapport avec la Révolution, commis dans les anciens états du pape, sous le prétexte que les décrets de réunion n'avaient été proclamés officiellement dans Avignon qu'après l'entrée des troupes françaises. Sous le couvert de cette décision, sans même attendre la promulgation de la loi, les accusés furent libérés, le 4 avril 1792, par leurs amis et complices qui forcèrent les portes des prisons du Palais, avec la complicité de la garnison composée de gardes nationaux du Gard.

Peu après, Jourdan, qui s'était réfugié auprès de ses amis Bertin et Rebecqui, à Arles, fit un retour triomphal à Avignon, le 29 avril 1792. Dans le cortège qui accompagnait Bertin et Rebecqui, chargés en collaboration avec deux commissaires de la Drôme, d'organiser les nouveaux territoires rattachés à la France, il caracolait, seul comme il convient à un chef, en uniforme de général, devant un char dans lequel se trouvaient entassés les anciens « brigands ». Il n'était cependant qu'un comparse : ceux qui s'emparèrent du pouvoir à Avignon, lors des élections chaudement disputées de juin 1792 qui portèrent Duprat le jeune à la mairie, étaient tous de ses amis, mais lui-même ne figurait pas dans la liste des nouveaux magistrats. Il préférait sans doute la vie militaire qui convenait mieux à son tempérament et c'est pourquoi il se fit élire, en octobre 1792, comme commandant d'un des bataillons de volontaires des Bouches-du-Rhône, levé dans le district de Vaucluse qui était rattaché à ce département. Il conduisit ses hommes à Marseille mais le comportement de ces soldats improvisés s'y révéla épouvantable d'indiscipline et de licence. Jourdan essaya de rétablir le bon ordre par des méthodes énergiques et même brutales mais il ne réussit qu'à exciter une véritable rébellion si bien qu'il fallut dissoudre le bataillon pour le reconstruire ensuite en éliminant les éléments indésirables. Jourdan, éccœuré, avait renoncé à en assumer plus longtemps la direction et il avait donné sa démission que ses hommes avaient d'ailleurs exigée pour mettre fin à leur agitation.

Il ne resta cependant pas longtemps sans emploi puisque, grâce à la recommandation de Rovère, son ancien lieutenant de l'armée de Vaucluse devenu représentant des Bouches-du-Rhône à la Convention, il fut nommé, en décembre 1792, capitaine de gendarmerie de la 12^e division, avec résidence à Avignon. Dans ces fonctions, il allait pouvoir donner libre cours à son goût de la domination allant parfois jusqu'à la tyrannie ; il n'hésitait pas à violer la légalité pour satisfaire ses vengeances personnelles comme purent le constater à leurs dépens les trois frères Barrière de Bédarides qu'il poursuivait d'une haine tenace ; mais, malgré tous ses efforts, il ne parvint pas à faire reconnaître comme valables les griefs qu'il avait contre eux et deux des frères Barrière arrêtés par ses soins, le 23 février 1793, furent remis en liberté le 2 mars, par le tribunal du district, faute de preuve d'aucun délit caractérisé.

Lorsque, à Marseille, commença, en avril 1793, la révolte fédéraliste contre la domination jacobine et l'autorité de la Convention, Jourdan s'y trouvait ; mais il y séjournait bien contre son gré : alors qu'il escortait un convoi d'or pour Toulon, il avait été arrêté à Marseille, par ordre des représentants en mission, Bayle et Boisset, sur une dénonciation de Marie Fajon, veuve d'Etienne Dumas, une de ses victimes de la Glacière. Jusqu'à la fin d'août, il resta au cachot. Mais, après la défaite des fédéralistes et l'entrée des troupes de Carteaux à Marseille, le 25 août, Jourdan fut libéré et il ne manqua pas d'utiliser ses longues semaines de détention pour se donner l'aureole du martyr de la bonne cause. Non seulement il retrouva ses fonctions dans la gendarmerie mais il bénéficia d'une promotion : le 2 septembre 1793, il était nommé chef d'escadron avec autorité sur une large circonscription s'étendant sur le nord des Bouches-du-Rhône et le nouveau département de Vaucluse, créé en juin 1793.

Son séjour en prison n'avait fait qu'exacerber son despotisme et son désir de vengeance et il fit sentir rapidement à ses adversaires qu'il ne se laisserait arrêter par rien. Ses vieux ennemis, les frères Barrière furent arrêtés, en octobre 1793, sous l'accusation d'avoir été les complices des fédéralistes et d'avoir transmis à Marseille des pièces destinés à faire condamner Jourdan, alors détenu dans cette ville. Mais, une fois de plus, le dossier était si inconsistant que le tribunal criminel de Vaucluse ordonna leur élargissement le 1^{er} frimaire (21 novembre 1793) Jourdan, cependant ne lâcha pas prise et, puisque la municipalité de Carpentras refusait de livrer les frères Barrière, en se retranchant derrière l'arrêt du tribunal du 1^{er} frimaire, il parvint à ses fins en obtenant contre eux un ordre du comité de sûreté général du département, le 6 frimaire (26 novembre).

Son efficacité lui avait cependant valu l'admiration et même l'amitié du représentant Goupilleau, envoyé en mission dans le Midi, en octobre 1793, pour s'y procurer des chevaux destinés à la remonte de la cavalerie militaire⁶. En revanche, ses méthodes expéditives et son application brutale des tarifs du maximum pour indemniser les agriculteurs victimes de ces requisitions lui attirèrent de solides rancunes et des accusations d'abus de pouvoir qui se révélèrent au grand jour, quand sera venu le temps de son procès⁷.

Dans l'hiver 1793-1794, il avait profité d'un voyage à Paris pour se faire décerner un véritable brevet de héros de la République. Admis à la barre de la Convention, il y avait prononcé un discours d'impudent

6. GOUPILLEAU rendit hommage à Jourdan lorsque celui-ci fut reçu à la Convention, le 11 nivose : à Avignon, Jourdan est la terreur des aristocrates et lorsque lui-même a été envoyé en mission dans la région pour trouver des chevaux, Jourdan lui a procuré en quinze jours 333 bonnes montures au tarif du maximum (Voir réimpression du *Moniteur* tome 19, p. 106).

7. Voir les pièces rassemblées dans le dossier Arch. Nat. W 92.

matamore. Reçu aussi comme un grand homme au club des Jacobins, le 11 nivose (31 décembre 1793), il n'avait laissé à personne le soin de faire son propre éloge et il y avait recueilli toutes les félicitations qu'il espérait. A son retour à Avignon, tout enivré de sa gloire parisienne, il s'était montré plus despote que jamais.

A Eyragues, un village des Bouches-du-Rhône, en pluviose, il avait fait arrêter de sa propre autorité toute une série d'individus accusés de complicité avec les fédéralistes. Ils furent transférés hors de leur département et c'est Jourdan lui-même qui, au mépris de toute légalité se chargea de les faire interroger et poursuivre par un juge de paix d'Avignon de ses amis ; en ventose, plusieurs furent mis en état d'arrestation et enfermés au Palais. Mais quelques jours plus tard, Jourdan entra en conflit avec des patriotes indiscutables qui dominaient le club local et qui n'étaient pas les premiers venus puisqu'ils occupaient aussi des fonctions officielles comme membres du tribunal criminel du département de Vaucluse. Jourdan ne pardonnait pas à cette cour d'avoir essayé de s'opposer à l'arrestation des frères Barrière et les attaques directes dont il avait été l'objet à ce propos, au club, avaient porté sa rage au paroxysme. Sur proposition de Barjavel, soutenue par Laruelle et Robinaux, qui étaient par ailleurs, respectivement, accusateur public, greffier et juge au tribunal criminel, il avait été mentionné au procès-verbal d'une des réunions de la société populaire, au début de ventose, que Jourdan, pendant son séjour à Paris, ne s'était pas acquitté de la mission qui lui avait été confiée par ses confrères : au lieu de réclamer la mise en liberté d'Agricol Moureau, injustement arrêté et transféré dans la capitale, il n'avait fait que chanter ses propres louanges devant la Convention et les Jacobins.

Deux jours plus tard, le 13 ventose (3 mars), dans la même salle, lors de la lecture publique d'une lettre de Rovère, Barjavel attaquait durement l'auteur. Approuvé par Quinche, Laruelle et Robinaux, il formulait de graves accusations contre le conventionnel qui, pendant sa mission, quelques mois auparavant, avait pris sous sa protection des aristocrates et des gens suspects et avait constitué autour de lui toute une coterie d'hommes corrompus et de faux patriotes. Jourdan n'assistait plus aux séances du club depuis qu'il y avait été mis en cause mais, mis au courant des propos qui s'y étaient tenus, il réagit avec violence. Le lendemain, il surgissait au milieu de la réunion de la société, accompagné d'une vingtaine de gendarmes et, sans aucun mandat, il faisait arrêter Robinaux, Quinche et Laruelle, mis aussitôt au secret dans les cellules du Fort.

Mais Barjavel, qui était absent à la séance du 14 ventose, avait échappé à la rafle et, de sa cachette, par une lettre où il exposait longuement toutes ses accusations contre la faction Rovère-Jourdan et autres, il avait prévenu le représentant en mission dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, Maignet, de ce qui se passait à Avignon. Maignet, qui résidait à Marseille, envoya sur place son secrétaire et collaborateur direct, Lavigne, pour procéder à une enquête. Lorsqu'il arriva à Avignon, le 18 ventose (8 mars)

Jourdan, comprenant qu'il était allé sans doute trop loin, en mettant en prison, sans aucun mandat, des fonctionnaires publics, venait de faire remettre en liberté Robinaux, Quinche et Laruelle ainsi que les gens d'Eyragues enfermés sur son ordre. Le 24 ventose (14 mars) une émouvante et grandiloquente scène de réconciliation, à laquelle participèrent tous les acteurs, y compris Jourdan et Lavigne, eut lieu, au sein de la société.

Lavigne, à son retour, fit son rapport à Maignet qui vint lui-même à Avignon, le 17 germinal (6 avril) pour remettre de l'ordre dans ce département déchiré par les factions. Au départ, il n'était pas mal disposé envers Jourdan : dans une lettre au comité de Salut Public, rédigée à Marseille le 24 ventose (14 mars)⁸, il parlait des incidents survenus à Avignon quelques jours auparavant et, tout en reconnaissant que Jourdan avait commis des excès de pouvoir indiscutables, il trouvait quelques excuses à ses initiatives : « Jourdan est un bon républicain, un homme qui veut sincèrement la liberté mais qui a peu de moyens et qui est un instrument dont on se sert. Lié à nos collègues par la reconnaissance et peut-être par la conscience qu'il a de leur républicanisme, il a été facile à mettre en jeu en lui faisant croire que c'était pour eux qu'il combattait quand ceux qui le mettaient en jeu ne faisaient que servir leur passion particulière ». Son premier mouvement avait été de « punir un abus d'autorité d'autant plus révoltant que Jourdan avait violé l'azile du peuple et qu'il avait désorganisé les autorités constituées. Mais tous ceux qui connaissent Jourdan et le pays m'ont fait sentir que l'on risquerait d'avoir un autre soulèvement si l'on traitait trop durement un homme qui a de bonnes intentions mais peu de tête, un homme qu'il ne faut que corriger et non pas perdre ». C'est pourquoi il envisageait alors une simple mutation dans un autre département.

Mais, une fois sur place, il se rendit compte que Jourdan était lié aussi à une bande de trafiquants sur les biens nationaux et que, en faisant la chasse à ses ennemis personnels, il avait laissé impunément en liberté quantité de suspects dangereux et de conspirateurs contre-révolutionnaires. Il avait aussi été en relation avec des fédéralistes et, au début d'avril 1793, lorsque Rebecqui avait fait un séjour à Avignon, il n'avait mis aucune bonne volonté pour exécuter le mandat d'arrêt lancé contre lui, ce qui avait permis à Rebecqui de s'échapper pour gagner Marseille. Une note que Jourdan lui adressa le 19 germinal (8 avril) à propos du représentant Pelissier, natif de Saint-Rémy, qui était venu passer quelques jours dans sa famille, fit déborder le vase : Jourdan faisait valoir que, dans cette période critique, il était nécessaire que tous les fonctionnaires publics fussent à leur poste et il suggérait qu'il serait peut-être bon de rappeler à leur devoir ceux qui, comme Pelissier, en prenaient à leur aise⁹.

8. Arch. Nat. D § 1 29 dossier 1, pièce 36.

9. Voir l'original de cette note de Jourdan dans Arch. Nat. W 92.

Maignet transmet à Paris un dossier bien nourri sur toutes les exactions dont Jourdan s'était rendu coupable et, le 29 germinal (18 avril 1794), après une séance de la Convention où l'indignation des députés s'était donné libre cours contre ce petit tyran local, le Comité de Sureté Générale décrétait Jourdan d'arrestation. L'ordre fut aussitôt mis à exécution : Jourdan fut appréhendé et transféré à Paris où il arriva le 11 floréal. Soumis à un premier interrogatoire le 18 floréal, il rejeta toutes les accusations portées contre lui ; il comparut néanmoins devant le Tribunal Révolutionnaire, le 8 prairial (27 mai) et il y fut condamné à mort pour abus de pouvoir et actes arbitraires commis au détriment des autorités judiciaires et administratives et même au mépris de la représentation nationale. Le même jour, il montait sur l'échafaud.

C'est au cours de l'instruction de son procès que furent révélés ses antécédents et la vie très agitée qu'il avait menée avant son installation à Avignon, à l'automne 1789¹⁰. De son vrai nom, Mathieu Jouve, né à St-Jeures de Bonas près d'Yssingeaux, dans le Velay, en 1746, d'une famille d'artisans ruraux surnommée La Mothe, il avait d'abord été mis en apprentissage chez un forgeron. Devenu ensuite boucher et maréchal ferrant, il avait fait de mauvaises affaires et il s'était bientôt lancé dans des activités moins recommandables mais beaucoup plus rentables : la contrebande et le brigandage. A la tête d'une bande, il avait pillé plusieurs châteaux dont celui du sieur Dufournel de Paulin à Monistrol où il avait fait main basse sur 24 ou 30.000 livres. Blessé dans une escarmouche avec les gardes de la ferme, il s'était retiré à Montfaucon où il avait été fait prisonnier et traduit devant la commission de Valence qui l'avait condamné à la roue. Mais, la veille de son supplice, il s'était évadé grâce à sa mère qui lui aurait fait passer dans sa cellule un saucisson rempli de louis d'or, ce qui lui aurait permis de corrompre ses gardiens.

On le retrouve ensuite à Paris comme palefrenier chez le maréchal de Vaux puis au service du cardinal de Rohan qui lui obtient sa grâce, le 29 mars 1783, à l'occasion de la naissance du Dauphin¹¹. Il reste à Paris, après l'exil du cardinal de Rohan, à la suite de l'affaire du Collier et il se lance dans le commerce. En 1786, il ouvre un débit de boissons sous le nom de Petit mais il fait probablement de nouveau de mauvaises affaires puisqu'il ne paie pas ses fournisseurs¹² et il préfère quitter subrepticement la capitale en septembre 1789. C'est alors sans doute qu'il se réfugie à Avignon où il deviendra célèbre sous le nom de Jourdan.

Les contemporains ne connaissent pas tous ces détails avec autant de précision mais, par allusions et par bribes, on en savait déjà beaucoup sur le

10. Notes sur Jourdan signées FAURE, député de la Haute-Loire. Arch. Nat. W 374.

11. L'original de ce document figure dans le dossier W 92.

12. Voir la copie d'une lettre de la société populaire de Mâcon à ce sujet dans Arch. Nat. W 92.

passé de Jourdan et le flou des informations, aidé par le penchant invétéré du héros pour la vantardise, avait permis de construire autour de lui la légende qui, dès le début de ses exploits à Avignon, l'entoura d'un sinistre halo. L'intéressé lui-même avait travaillé activement à la création de sa réputation : son surnom de Coupe-tête, bien choisi pour évoquer la férocité et faire frémir de peur ou de dégoût les âmes sensibles n'avait pas été inventé par ses détracteurs ; c'est lui-même qui se l'était fait attribuer en racontant les exploits qu'il se vantait d'avoir accomplis à Paris et à Versailles, avant de venir s'établir à Avignon. A l'en croire, c'est lui qui aurait tranché le cou du gouverneur de la Bastille, de Launay, le 14 juillet, et c'est lui encore qui, à Versailles, le 6 octobre aurait décapité un des gardes du corps dont les têtes avaient été ramenées à Paris avec le cortège royal. Lors de sa prise de commandement de l'armée de Vaucluse, après l'exécution sommaire du chevalier Patrice, on raconte qu'il avait coupé un doigt à son malheureux prédécesseur et qu'il s'était promené toute la journée avec ce débris humain à la bouche, en guise de pipe, pour impressionner ses hommes.

Sans aller jusqu'à revendiquer ouvertement la responsabilité des massacres de la Glacière (la version officielle était qu'il se trouvait absent du Palais au moment des faits) il assumait volontiers cependant la renommée que cette affaire lui avait valu et il ne chercha jamais à s'en disculper formellement. Au contraire, il se vantait à tout propos d'être l'épouvante des aristocrates et, manifestement, il jouissait avec délice de la peur que sa réputation inspirait. Il jouait son propre personnage car ses propos et son comportement étaient ceux d'un véritable matamore, plein de gloriole et de menaces contre ses ennemis. Il paraissait en public, sabre au côté, pistolets à la ceinture et accompagné d'un énorme dogue. C'est ainsi que nous le représente un tableau du peintre local Denis Bonnet, conservé aujourd'hui au musée de Carpentras. Dampmartin, qui commandait la cavalerie du général Choisy, lors de l'entrée des troupes françaises à Avignon, en novembre 1791, nous le décrit ainsi : « Je vis un homme d'environ quarante ans, de taille médiocre, fort gros, le visage couperosé, l'œil farouche et la démarche pesante. Il portait l'uniforme de la garde nationale avec les épaulettes de colonel. Un énorme sabre pendait à son côté : deux pistolets d'arçon fixés par une ceinture se croisaient sur son estomac, et de plus petits s'apercevaient hors des poches de sa veste. Il paraissait convaincu que rien ne lui manquait pour lui donner un air imposant »¹³.

Un signalement diffusé après son évasion d'avril 1792 donne les indications suivantes : « taille d'environ cinq pieds deux pouces ; visage plein et ovale assez coloré ; bouche moyenne ; le nez effilé, les yeux noirs et longs à fleur de tête ; sourcils, cheveux et barbe châtain ; large des épaules ;

13. A.H. DAMPMARTIN. *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration*, Paris, 1823, tome 1, p. 269.

assez gros de corps ; un peu ventru ; la jambe grosse proportionnée à son corps ; marchant lourdement. »¹⁴

Un personnage aussi haut en couleurs et qui prêtait si volontiers le flanc aux pires accusations offrait une cible idéale aux adversaires des patriotes. Ils eurent tôt fait de l'ériger en type même du révolutionnaire sorti de la lie du peuple, inculte, borné, violent et sanguinaire : à travers lui, c'était tout le parti auquel il se rattachait qu'on pouvait facilement stigmatiser et disqualifier. Le personnage était déjà repéré et visé depuis le siège de Carpentras mais sa renommée atteignit son zénith après les massacres de la Glacière. Dans les premiers mois de 1792, au milieu des affrontements entre royalistes, modérés et brissotins, Jourdan devint une figure universellement connue et presque un mythe. Des gravures parfois fort fantaisistes avaient fait connaître ces fameux massacres dans toute la France et jusqu'en Allemagne et en Italie. Un portrait qui donnait à Jourdan un visage maigre et anguleux, parfaitement imaginaire, fut gravé à Venise et abondamment répandu¹⁵.

Pour dénoncer l'évolution prononcée vers la gauche qui se fait sentir dans le pays, les journaux royalistes parlent de la « jourdanisation » de la politique française¹⁶. Dans le *Journal de Paris* du 15 avril 1792, André Chénier publie un ironique « Hymne aux Suisses de Châteaueux » et, comparant les cérémonies de leur réhabilitation aux pompes qui avaient accompagné le transfert au Panthéon des restes de Mirabeau et de Voltaire, il s'écrie avec un éloquent pessimisme :

« Un seul jour peut atteindre à tant de renommée,
Et ce beau jour luira bientôt !
C'est quand tu conduiras Jourdan à notre armée,
Et Lafayette à l'échafaud. »¹⁷

Depuis lors, le personnage n'avait plus cessé de hanter les imaginations et son patronage compromettant servait toujours à répandre la terreur et à disqualifier les partisans de la Convention. Alors qu'il était pourtant provisoirement hors du jeu, en prison à Marseille, pendant la période de la révolte fédéraliste, il était toujours considéré comme le plus représentatif des meneurs de la Révolution à Avignon. Un soldat de l'armée marseillaise qui fait le récit du franchissement de la Durance emploie tout naturellement l'expression « les complices de Jourdan » pour désigner le petit détachement avignonnais qui, sur la rive droite, essayait de s'opposer au passage des

14. Paris, de l'Imprimerie Royale, 1792. Un exemplaire dans Bibl. municipale Avignon, MS 2524 n° 34.

15. On en trouve des exemplaires en particulier à Aix, au Musée Arbaud et à Avignon, dans les collections iconographiques du Palais du Roure.

16. En particulier, *l'Ami du Roi* de Royou. Voir J.P. BERTAUD, *Les Amis du Roi*. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792, Paris, 1984.

17. A. CHENIER, *Oeuvres complètes*, coll. Pléiade, 1958, p. 164-165.

« fédéralistes »¹⁸ et la fausse nouvelle de sa présence à Tours, en mai 1793, suffit à déclencher la panique dans la ville¹⁹.

Tout naturellement, au XX^e siècle, les historiens hostiles à la Révolution ne manqueront pas d'exploiter un filon aussi commode et aussi riche et, bénéficiant de leur connaissance des antécédents de Jourdan révélés par les archives du Tribunal Révolutionnaire, ils en feront, comme Taine, un parfait exemple de ces « bêtes de proie » qui constituent la « queue fangeuse de toute insurrection ou dictature populaire »²⁰. Gageons que, dans l'offensive actuellement en cours pour dénoncer les excès et les violences de la Révolution, cette figure éminente a des chances d'être bientôt de nouveau remise en lumière.

R. MOULINAS.

18. Lettre citée par l'abbé BONNEL, *Les 332 victimes de la commission populaire d'Orange en 1794 d'après les documents officiels*, Carpentras, Avignon, Orange, 1888, tome 1, p. 89.

19. E. AUDARD, « Passage à Tours de Jourdan Coupe-tête (mai 1793) » dans *Bulletin trimestriel de la société Archéologique de Touraine*, tome XXII, 1922, p. 50-56, cité par C. TAVERNIER, *op. cit.*

20. TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine*, Paris, 1986, coll. Bouquins, tome 1, p. 586.